



L'ATELIER VILLE

1 rue de Verdun - 34000 Montpellier - Tél. 04 99 63 95 17
TRAMWAY : Lignes 1 et 2 arrêt « Comédie » et Lignes 3 et 4 arrêt « Gare »
contact@jeanpierremoure2014.fr

facebook : JPMoure  • twitter : JeanPierreMoure 

jeanpierremoure2014.fr

Montpellier le 4 mars 2014

M. Alain Darney
Président de l'association ARFA-Parc Montcalm
171 rue de la Bégude
34070 Montpellier

M. le Président,

Par la présente lettre, je tiens à apporter quelques précisions à la suite de la parution de votre communiqué intitulé « Parc Montcalm et tram ligne 5 » car je ne peux pas vous laisser dire que le candidat que je suis tromperait le public pour des besoins électoraux.

Je précise donc très clairement une nouvelle fois que l'accord PS/EELV prévoit bel et bien une sanctuarisation du Parc Montcalm sur 23 hectares et nous ne reviendrons pas là dessus. Je vous précise que le Parc sera inscrit au Plan local d'urbanisme (PLU) en espace boisé classé. Le projet que je porte intègre par ailleurs une politique de parcs conçue comme des espaces véritablement partagés.

Concernant la ligne 5, vous savez pertinemment que nous avons tenu compte des doléances initiales de votre association en déplaçant le tracé non pas dans le parc comme vous le dites encore mais en lisière de celui-ci, près de la rue de Fontcouverte et j'ai supprimé du projet la bande d'habitat initialement prévue par la Ville de Montpellier.

Vous savez aussi que de très nombreux Montpelliérains, particuliers, commerçants et tout autant d'entreprises, attendent impatiemment la mise en service de ce nouvel équipement qui desservira notamment les quartiers Ovalie, Estanove et Chamberte.

Une large majorité silencieuse des Montpelliérains est favorable au passage de la ligne 5 du tramway à hauteur du parc Montcalm. La liste que je conduis est la seule qui s'engage concrètement et au-delà des déclarations d'intention pour que le parc Montcalm devienne un magnifique poumon vert en centre-ville de Montpellier !

J'ajoute que vous avez toujours présenté « ARFA-Parc Montcalm » comme une association apolitique. Je note néanmoins que vous appelez aujourd'hui « à sanctionner par le vote celles et ceux qui portent la lourde responsabilité de ces projets ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Pierre MOURE